



# JEMA

Comment participer aux  
Journées Européennes des Métiers d'Art ?

[www.petitescitesdecaractere.com](http://www.petitescitesdecaractere.com)



Fiche  
technique



**Publication** : mars 2025

**Rédaction et pilotage** : Valérie Bouvet-Jeunehomme, chargée de développement Petites Cités de Caractère<sup>®</sup> de France, en charge du partenariat avec l'INMA

**Conception** : Anaïs Oger, chargée de communication Petites Cités de Caractère<sup>®</sup> de France

**Contribution**: Franck Segretain et Hélène Eychenne, dans le cadre d'un projet tutoré, Master 2 Histoire, civilisations, patrimoine, Le Mans Université ; Patrick Toularastel, délégué national Petites Cités de Caractère<sup>®</sup> de France ; Camille Bidaut, responsable des JEMA, Lucile Barde, chargée de projet JEMA ; Christophe de Lavenne, référent Métiers d'Art, Pôle Métiers d'Art Région Grand Est.

**Crédits photos** : Histoire et Patrimoine, Damien Journée, Patrick Toularastel, DR.

*Document non contractuel - sous réserve de modification.*

*Ne pas jeter sur la voie publique.*

## Suivez-nous sur :

 [www.petitescitesdecaractere.com](http://www.petitescitesdecaractere.com)

 Petites Cités de Caractère de France

 pccfrance

 petitescitesdecaractere

 Petites Cités de Caractère France

# Édito

---



Les professionnels des métiers d'art et du patrimoine vivant sont indissociables de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine. Par leurs travaux sur des chantiers ou dans leurs ateliers, ils contribuent à l'animation de la cité. La découverte de l'art du geste est devenue une composante à part entière d'un projet patrimonial et contribue à l'attractivité touristique de nos communes. L'accueil des professionnels des métiers d'art est l'un des engagements inscrits dans notre charte de qualité.

C'est donc tout naturellement que les Petites Cités de Caractère® se sont associées aux Journées Européennes des Métiers d'Art. Les JEMA lancent la saison patrimoniale et touristique dans nos communes. Ces animations permettent la découverte, la transmission des savoirs, la rencontre avec des hommes et des femmes qui transmettent des savoir-faire et apportent un autre regard sur le patrimoine de nos cités.

Nous avons réalisé cette note pour vous accompagner mais aussi pour vous donner envie de relayer une manifestation dans votre commune, soit en organisant vous-même, soit en accompagnant l'organisation portée par un tiers.

J'espère que cette belle manifestation permettra à nos Petites Cités de Caractère® de porter haut l'excellence de nos savoir-faire.

Patrimonialement vôtre,

**Roger Bataille**  
**Président**  
**Petites Cités de Caractère® de France**

# Institut National des Métiers d'Art



## La loi définit les « métiers d'art » comme tel :

« relèvent des métiers d'art, [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique ».

## Consulter la liste des métiers d'art :

<https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/ressources/la-liste>

## Qu'est-ce qu'un métier d'art ?

Un métier d'art peut être défini par l'association de trois critères :

- 1 - Il met en œuvre des **savoir-faire complexes** pour transformer la matière.
- 2 - Il produit des **objets pérennes, en pièces uniques** ou en petites séries qui présentent un caractère artistique.
- 3 - Le professionnel **maîtrise ce métier** dans sa globalité.

Ces métiers sont exercés à titre principal par des professionnels artisans d'art, artistes-auteurs, professions libérales ou salariés. Ils façonnent, restaurent, imaginent des pièces d'exception à la croisée du beau et de l'utile.

## Qu'est-ce que l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) ?

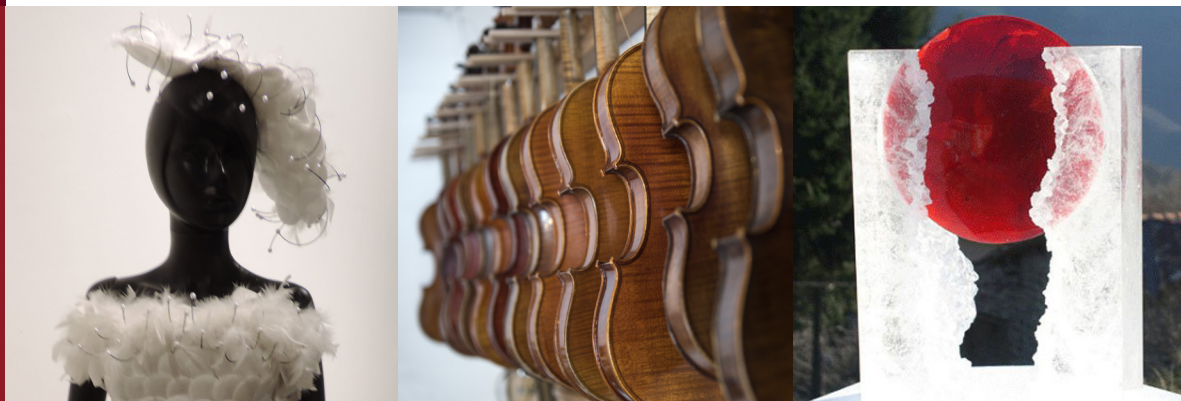
L'INMA est une association reconnue d'utilité publique, organisme national menant une mission d'intérêt général au service du secteur des **métiers d'art** et du **patrimoine vivant**.

Sous l'égide du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, l'INMA porte la vision des métiers d'art et du patrimoine vivant ancrés dans leur temps, source de développement économique local, national et international, d'emplois qualifiés et d'innovation.

Ses principales missions au plan national et international consistent à **apporter son expertise** aux pouvoirs publics, aux collectivités locales, aux acteurs territoriaux pour créer des réseaux innovants ; à **produire des données et des informations publiques** sur les métiers d'art et du patrimoine vivant ; à **promouvoir les jeunes talents** en formation en tant que futurs professionnels ; à **sensibiliser à la pratique** par l'éducation ; à **apporter une expertise dans la transmission** des savoir-faire exceptionnels ; et à **promouvoir et célébrer les métiers d'art** et du patrimoine vivant.

L'INMA pilote aussi de nombreuses actions pour des publics spécifiques, à l'image du programme « À la découverte des métiers d'art », du Prix « Avenir Métiers d'Art », ou encore du dispositif « Maîtres d'art – Élèves ». Il assure également la gestion du label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) et **coordonne les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)**, qui se déroulent chaque année au printemps.

# Journées Européennes des Métiers d'Art



## Où & quand ?

Les JEMA ont lieu tous les ans au printemps, partout en France et en Europe.

Retrouvez toute la programmation française sur le site dédié, région par région : <https://www.journeesdes-metiersdart.fr/programme/>

## Pour qui ?

Citoyennes, populaires et fédératrices, les JEMA s'adressent aux publics venant de tous horizons, petits et grands et aux profils multiples : amateurs, curieux, arpenteurs, esthètes, collectionneurs, consommateurs.

## Qu'est-ce que c'est ?

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) permettent de **découvrir les métiers d'art**, en immersion chez les professionnels, dans les établissements de formation aux métiers d'art ou encore au travers de manifestations originales. Cette manifestation culturelle, économique, touristique, éducative et citoyenne met en avant les **savoir-faire d'exception des métiers d'art**, dans toute leur richesse et diversité et à travers différentes temporalités : la **semaine dédiée** principalement **aux scolaires**, le **week-end festif** et les **Rendez-vous d'Exception**.

Existant en France depuis 2002, les Journées Européennes des Métiers d'Art sont considérées comme étant la plus grande **manifestation internationale dédiée aux métiers d'art**. Devenues Journées Européennes des Métiers d'Art en 2012, l'événement est aujourd'hui organisé dans près d'une vingtaine de pays européens.

## Quel lien avec les Petites Cités de Caractère® ?

Le lien entre les Petites Cités de Caractère® et les métiers d'art est constant. Dans les **travaux de restauration** tout d'abord, qu'ils soient publics ou privés, avec l'intervention de professionnels de la restauration du bâti ancien, participant ainsi au maintien des savoir-faire et techniques traditionnelles.

Dans l'**accueil d'artisans d'art** ensuite, puisque nombre de Petites Cités de Caractère® possèdent des ateliers d'art ou mettent tout en œuvre pour les accueillir avec l'envie que la production soit accessible au public.

C'est ainsi qu'en 2017, l'association Petites Cités de Caractère® de France est devenue partenaire de l'Institut National des Métiers d'Art à travers la signature d'une convention cadre dont les objectifs communs sont de :

- **Mettre en réseau** leurs compétences et expertises en matière de mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel.
- **Développer une politique d'accueil des métiers d'art** et savoir-faire dans les Petites Cités de Caractère®.
- **Valoriser les métiers d'art** dans le cadre de programmes touristiques.
- **Soutenir et encourager les collaborations** locales notamment à travers les Journées Européennes des Métiers d'Art.



# Quels types de manifestations ?



## Qui peut participer ?

- **Les professionnels** : les JEMA permettent de se faire connaître du public et de futurs clients et prescripteurs, de déclencher des opportunités d'affaires, d'améliorer sa visibilité, d'échanger et partager son métier avec les visiteurs.

- **Les musées, lieux patrimoniaux et culturels...** : les JEMA permettent de renouveler la programmation, de valoriser le patrimoine lié aux métiers d'art, de diversifier les visiteurs...

- **Les établissements de formation** : les JEMA permettent de sensibiliser le grand public, de communiquer sur les formations dispensées et d'aller à la rencontre des futurs élèves, in-situ ou hors les murs.

- **Les territoires, villes, villages, pays...** : les métiers d'art sont un vecteur d'attractivité culturelle, touristique et économique. Les JEMA mettent à l'unisson les différents acteurs et créent une dynamique sur le plan local.

- **Et bien d'autres ... !**

**Portes ouvertes, manifestations, Rendez-vous d'Exception, démonstrations de savoir-faire, visite guidée, conférence à deux voix..., forment une programmation unique invitant le public à découvrir des milliers d'événements métiers d'art partout en France.**

## La classique

Rendez-vous incontournable pour les professionnels des métiers d'art, le premier événement est l'ouverture d'un atelier qui permet la découverte du geste du professionnel dans son environnement.



## L'exposition

Autre manifestation proposant une rencontre avec les professionnels des métiers d'art : le salon qui permet de fédérer en un seul lieu des artisans du secteur autour d'une thématique par exemple.

*1. La municipalité de Saint-Savinien-sur-Charente (Charente-Maritime) propose une rencontre avec une vingtaine d'artisans d'art à l'Abbaye des Augustins*



## La transmission

L'enjeu des Journées Européennes des Métiers d'Art est aussi de veiller à la transmission des savoir-faire et des techniques qui font la richesse de l'artisanat français. Les établissements de formations peuvent ainsi accueillir du public ou participer à des événements.

*2. Le lycée technique et professionnel Savina de Tréguier (Côtes-d'Armor), qui possède les sections Tapissier et Staffeur, a convié les sections marqueterie, horlogerie, ébénisterie, taille de pierre, graphisme et décor de cinq autres écoles de formations bretonnes.*





3

### L'exceptionnelle

Les **Rendez-vous d'Exception** sont une programmation exceptionnelle dont l'objectif est de faire découvrir des métiers d'art et des savoir-faire d'excellence, dans des ateliers et des lieux de création patrimoniaux ou culturels emblématiques, habituellement peu ou pas accessibles au public.

*3. À Quintin (Côtes-d'Armor), à l'occasion des rencontres des métiers d'art au château, Hyacinthe de Keranrouë, un restaurateur de tableaux présentera son savoir-faire devant des œuvres en cours de restauration.*



4

### L'originale

Favoriser les rencontres entre acteurs et allier découverte du patrimoine bâti et du patrimoine immatériel, en rencontrant des professionnels des métiers d'art dans un cadre exceptionnel.

*4. À Montmirail (Sarthe), à la suite des JEMA 2019 et de sa rencontre avec le châtelain et la municipalité, un taillandier d'armes installe son atelier dans la cité et crée le couteau le Montmirail dont le manche est réalisé à partir des poutres du château.*

### Mais aussi :

- **Visites de chantiers :** organiser une visite des chantiers en cours de restauration en présence des artisans d'art
- **Boutiques éphémères :** redonner vie aux commerces fermés en accueillant le temps d'un week-end des artisans d'art
- **Circuits :** proposer un parcours dans la cité à la découverte des artisans d'art
- **Conférences**
- **Ouverture d'un site, d'un édifice**
- **Programmations dédiées aux jeunes publics**
- **Programmations « Intangible » dédiées aux publics en situation de handicap**

# Comment organiser une manifestation dans ma commune ?



## Je porte l'organisation

Je souhaite inscrire ma commune dans l'événement et j'organise une manifestation au nom de la municipalité en :

- **Fédérant les artisans d'art** et les différents acteurs de ma commune (musées, centres de formation...);
- **Regroupant les événements** autour d'une programmation ;
- **Sollicitant d'autres artisans d'art** plus éloignés si besoin, afin de proposer aux visiteurs un circuit plus exhaustif ou qui corresponde plus au thème.

## Je relaie la manifestation

Je relaie et porte à connaissance la manifestation auprès de tous les acteurs de ma commune et les encourage à participer et à porter le réseau Petites Cités de Caractère® dans leur communication.

Je communique sur les événements programmés en mettant en avant le réseau Petites Cités de Caractère®.

## Comment candidater ?

Afin de maintenir la qualité des prestations présentées, les inscriptions sont soumises à candidature.

- Je prends connaissance **du règlement intérieur dès sa parution** et des **éléments de candidature** : <https://www.journeesdesmetiersdart.fr/candidatures>
- Je peux solliciter mon coordinateur régional des JEMA pour m'aider à la conception de la manifestation, la recherche d'exposants, la diffusion de l'information auprès des professionnels : <https://www.journeesdesmetiersdart.fr/regions>
- Je **dépose ma candidature en ligne en l'inscrivant en tant que « Petites Cités de Caractère® »** : <https://www.journeesdesmetiersdart.fr/candidatures>

### Pour proposer un Rendez-vous d'Exception :

prendre contact directement avec l'INMA (rde@journeesdesmetiersdart.fr) car l'inscription aux Rendez-vous d'Exception ne passe pas par le formulaire de candidature JEMA



# L'édition 2025 « Traits d'union »



## Calendrier

**10 février** : ouverture des candidatures, jusqu'à la date de l'évènement

**Courant février-mars** : validation des candidatures par l'Institut

**17 mars** : mise en ligne des Rendez-vous d'Exception (RDE)

**31 mars au 6 avril** : Journées Européennes des Métiers d'Art

## Tarifs selon la catégorie de participation

- **15 € TTC pour les professionnels** ouvrant leur atelier
- **60 € TTC pour les manifestations collectives** (porteurs de projet)
- **25 € TTC pour les établissements de formation**

## Candidature 2025

Les Journées Européennes des Métiers d'Art 2025 auront lieu du 31 mars au 6 avril sur le thème « **Traits d'union** ».

Les JEMA prennent la forme d'un grand printemps des Métiers d'art avec une programmation en plusieurs temps :

- La semaine, particulièrement dédiée aux scolaires, aux lancement d'évènements, rencontres privilégiées dans les ateliers, etc.,
- Rendez-vous d'exception du 31 mars au 6 avril,
- Week-end festif les 4, 5 et 6 avril : le traditionnel grand rendez-vous du week-end, dont la programmation est axée autour de la rencontre, des échanges, démonstrations de savoir-faire, etc.

## Une édition au contexte compliqué

- Depuis leur création, les JEMA ce sont plus de 18 millions de visites.
- Pour la première fois en 2025, aucun financement public ou privé n'a été alloué aux JEMA.
- L'Institut pour les Savoir-Faire Français est une association non-gouvernementale d'intérêt général. Il se voit contraint, pour maintenir l'édition, de demander aux participants de se mobiliser via une participation aux frais de candidature
- Trois tarifs selon la catégorie de participation sont proposés. Retrouvez-les dans la colonne de gauche.
- Le paiement sera demandé une fois le profil et l'évènement rempli. Il permettra, une fois réalisé, de soumettre sa candidature. **Le nombre de professionnels rattachés à cet évènement n'influera pas sur le paiement.**
- Le paiement sera possible en carte bleue, ou par facturation pour les institutions (notamment Chorus Pro), en écrivant à [contact@journeesdesmetiersdart.fr](mailto:contact@journeesdesmetiersdart.fr). Une facture sera émise ultérieurement et envoyée à chacun

# Contacts



## Petites Cités de Caractère® de France

Valérie  
Bouvet-Jeunehomme  
06 43 07 43 70

[valerie.bouvet-jeunehomme@petitescitesdecaractere.com](mailto:valerie.bouvet-jeunehomme@petitescitesdecaractere.com)

## Coordinateurs régionaux - JEMA

### Auvergne-Rhône-Alpes

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Sarah POYETON / 04 72 44 15 69 - 07 79 05 52 92 / [sarah.poyeton@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:sarah.poyeton@cma-auvergnerhonealpes.fr)

### Bretagne

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne  
Jacques BOURNICHE / 02 98 02 73 55 – 06 77 35 64 95 / [jacques.bourniche@cma-bretagne.fr](mailto:jacques.bourniche@cma-bretagne.fr)

### Centre-Val de Loire

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Centre-Val de Loire  
Charline BERTHIER / 02 38 62 99 96/ [cberthier@cma-cvl.fr](mailto:cberthier@cma-cvl.fr)

### Corse

Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région Corse  
Corinne GAZZINI / 04 95 32 83 00 / [corinne.gazzini@cmahc.fr](mailto:corinne.gazzini@cmahc.fr)

### Grand Est

Région Grand Est- pôle Métiers d'Art  
Christine LEMARCHAND / 03 87 54 32 69 – 06 75 45 44 34 / [christine.lemarchand@grandest.fr](mailto:christine.lemarchand@grandest.fr)

### Hauts-de-France

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France  
Olivia CORGIAT / 07 61 67 94 85 / [o.corgiat@cma-hautsdefrance.fr](mailto:o.corgiat@cma-hautsdefrance.fr)

### Ile-de-France

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France  
Caroline BOUEDEC / 07 86 03 28 89 / [cberthier@cma-cvl.fr](mailto:cberthier@cma-cvl.fr)

### Normandie

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Normandie  
Christine BRETON-DENNEBOUY / 02 31 53 25 08 / [cbreton@cma-normandie.fr](mailto:cbreton@cma-normandie.fr)

### Nouvelle-Aquitaine

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nouvelle-Aquitaine  
Christophe CHEVALIER / 05 57 22 57 26 / [christophe.chevalier@cma-nouvelleaquitaine.fr](mailto:christophe.chevalier@cma-nouvelleaquitaine.fr)

### Occitanie

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie  
Céline DEPOND / 05 62 22 94 31 / [c.depond@crma-occitanie.fr](mailto:c.depond@crma-occitanie.fr)

### Pays de la Loire

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Pays de la Loire  
Franck LAVILLONNIERE / 02 51 13 26 52 – 06 44 25 69 27 / [flavillonniere@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:flavillonniere@artisanatpaysdelaloire.fr)

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Florence FOURNIER / 04 91 32 24 35 / [f.fournier@cmar-paca.fr](mailto:f.fournier@cmar-paca.fr)

## Retrouvez les programmes

---

Programme des Journées Européennes des Métiers d'Art  
dans les Petites Cités de Caractère®  
sur [www.petitescitesdecaractere.com](http://www.petitescitesdecaractere.com)

Programme complet  
des Journées Européennes des Métiers d'Art  
sur [www.journeesdesmetiersdart.fr](http://www.journeesdesmetiersdart.fr)



---

**Petites Cités de Caractère® de France**  
1 rue de la Mariette - 72000 Le Mans  
02 43 75 99 25 / [contact@petitescitesdecaractere.com](mailto:contact@petitescitesdecaractere.com)  
[www.petitescitesdecaractere.com](http://www.petitescitesdecaractere.com)

Suivez-nous sur : [f](#) [@](#) [in](#) [▶](#)